

FEDERATION FRANCAISE du RITE ANCIEN et PRIMITIF de MEMPHIS-MISRAÏM

60, Boulevard de la Guyane 94160 SAINT-MANDE TEL/FAX 01 43 65 63 32

Saint-Mandé, le 26 Août 1998

Monsieur Gérard BAUDOU
1, rue de l'Eglise
77160 LA CHAPELLE SAINT-SULPICE

REF : CGV/JL/003

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.

Monsieur,

Par lettre recommandée avec accusé réception en date du 3 août courant, le Conseil d'Administration de la Fédération Française de Memphis-Misraïm vous convoquait pour le 22 Août dernier afin de vous entendre dans le cadre de la procédure disciplinaire engagée à votre rencontre au motif de :

- 1°) - avoir activement participé à une tentative de déstabilisation de ladite Fédération en agissant avec le but de provoquer une scission en son sein ;
- 2°) - utiliser des documents à entête de l'Obédience Maçonnique dont la Fédération est l'expression juridique
- 3°) - diffuser des informations et des allégations mensongères tendant à discréditer celle-ci.

Vous n'avez pas cru bon de donner suite à cette lettre, ni de faire parvenir par courrier une demande de report de convocation. Le Conseil d'Administration a donc considéré votre attitude comme acte intentionnel et, par vote unanime, eu égard aux faits qui vous sont reprochés, a entériné votre radiation de la Fédération.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments attristés.

Le Président
Georges-Claude VIEILLEDENT

